

Falun Gong  
en Chine

# Procédures judiciaires

Période janvier–juin 2015

---

**393**

procédures judiciaires

---

**110**

torturés en garde  
à vue

---

**97**

envoyés en camps de  
travaux forcés

---

**206**

domiciles saccagés

---

**4 ans**

Peine moyenne

# Falun Gong en Chine

# Poursuites judiciaires

Période janvier–juin 2015

## Les parodies de procès se poursuivent

Ceux qui pratiquent le Falun Gong en Chine sont persécutés parce qu'ils refusent de renoncer à leur croyance et parce qu'ils osent parler publiquement de la répression à laquelle ils font face. Des gouvernements, des ONG et des citoyens préoccupés condamnent la persécution, mais elle se poursuit néanmoins depuis plus de 16 ans.

De janvier à juin 2015, le site Internet Minghui a publié des comptes-rendus sur 393 pratiquants de Falun Gong « jugés » dans les tribunaux chinois. La grande majorité des comparutions ont été des simulacres de procès comportant de fausses accusations et des verdicts de culpabilité courus d'avance.

Parmi les 393 cas, 110 pratiquants de Falun Gong auraient été torturés en détention. Dans au moins 206 cas, la police ou des fonctionnaires du Parti ont pillé le domicile. Au moins 98 pratiquants ont enduré des travaux forcés.

Sur les 393, la longueur de la peine a été signalée dans 383 cas. Les peines prononcées comportaient des condamnations allant de 4 mois à 9 ans, avec une moyenne de 4 ans. Dans la plupart des cas ils ont été condamnés à la prison.

Le sexe a été répertorié dans 94% des cas, les femmes étant nettement plus nombreuses (72% à 28%). L'âge a été signalé dans 193 des cas (environ la moitié) allant de 30 à 84 ans, avec un âge moyen de 56 ans.

Le régime communiste chinois maintient un strict blocus Internet qui filtre agressivement les informations sur le Falun Gong. Ainsi la véritable portée de la persécution est probablement beaucoup plus importante que celle mise en évidence dans les rapports sur Minghui.

## Les dix provinces les pires

1. Liaoning — 30%
  2. Sichuan — 15%
  3. Shandong — 11%
  4. Jiangsu — 5%
  5. Hebei — 4%
  6. Heilongjiang — 4%
  7. Pékin — 3%
  8. Hunan — 3%
  9. Jilin — 3%
  10. Henan — 3%
- (% de procédures judiciaires)

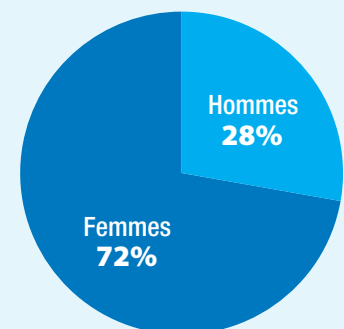
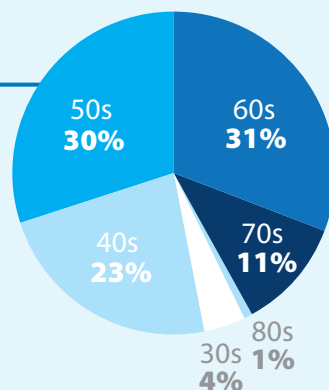
## Procédures judiciaires

## Âge du plaignant

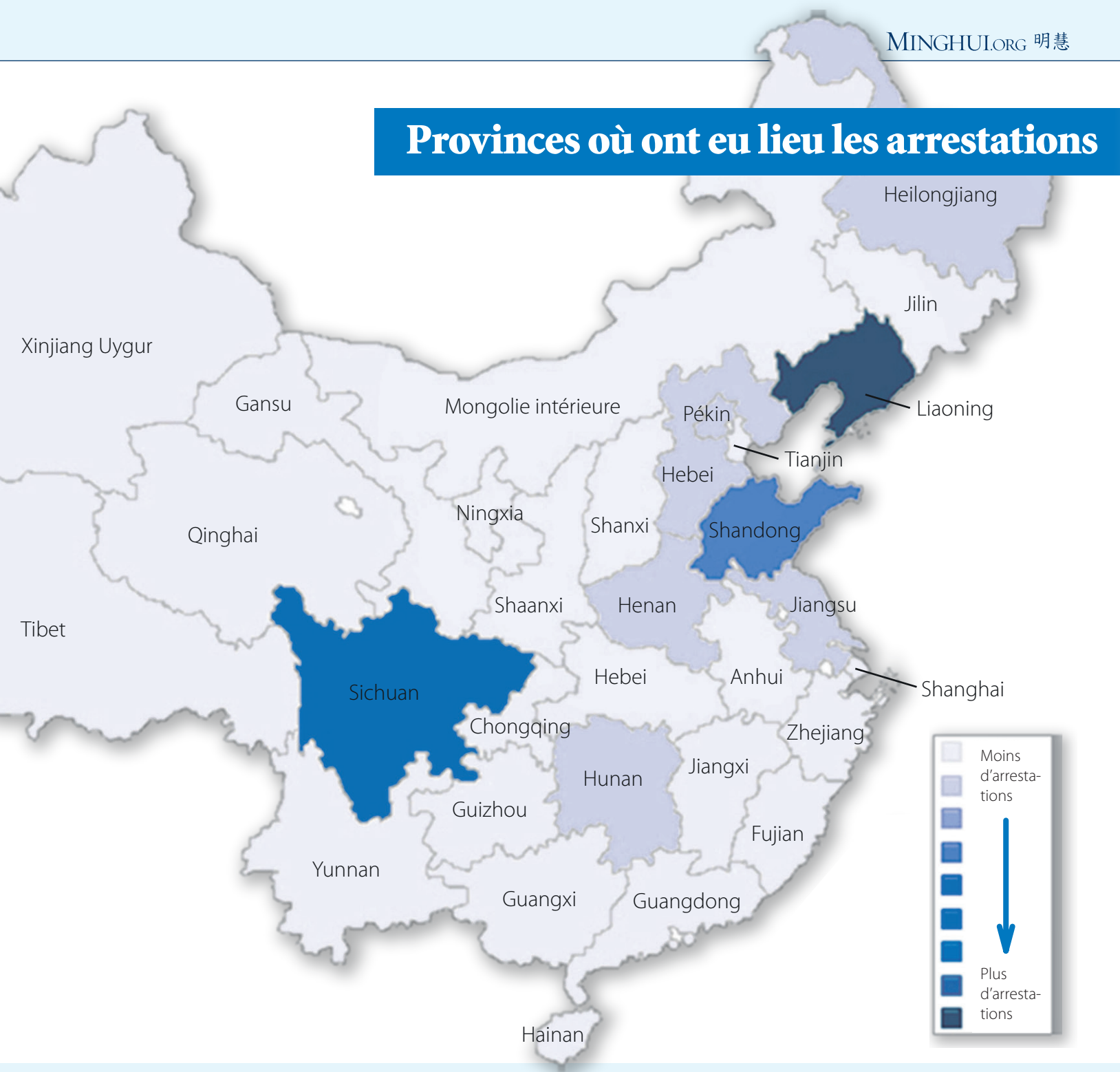
## Sexe du plaignant

**56 ans**

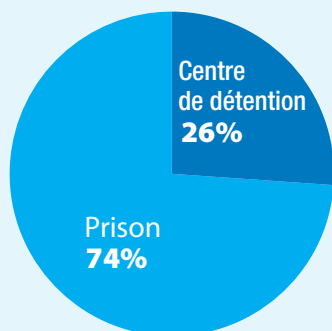
Âge moyen du plaignant



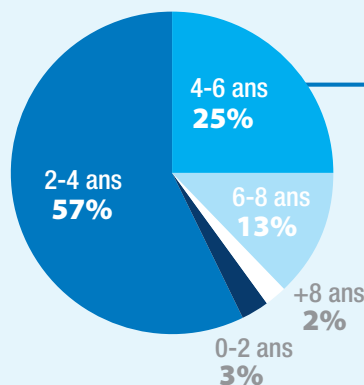
# Provinces où ont eu lieu les arrestations



## Lieux de condamnation



## Durée de la peine



**4 ans**

Peine moyenne

## Une femme dans la cinquantaine condamnée en procès malgré sa piètre santé

### Un exemple de cas

**E**scorté par une demi-douzaine de voitures de police avec leurs sirènes hurlantes, un fourgon de la cour s'est arrêté à l'arrière du Tribunal de Jianshanqu, un matin en janvier 2015. Plusieurs policiers ont soulevé Mme Sun Shujie qui était sur le plancher de la camionnette et l'ont emmenée à l'intérieur. Elle était menottée, les yeux fermés et elle semblait très faible.

Mme Sun a été arrêtée en juin 2014. Sept mois de mauvais traitements pendant sa détention ont conduit à une détérioration importante de son état de santé. Néanmoins, les responsables ont décidé de tenir son procès en janvier.

Seuls deux membres de la famille ont été autorisés à entrer dans le tribunal. Le reste de sa famille et les amis ont été contraints d'attendre dehors malgré des températures en dessous de zéro.

Mme Sun a vomi à plusieurs reprises pendant le procès. Elle était si faible qu'elle ne pouvait pas rester assise sans aide. Sa tête ne cessait de trembler. Bien que sa langue fût raide, elle parlait lentement pour se défendre :

« Il est de mon droit de pratiquer le Falun Gong. Vous avez tous été endoctrinés et alors



Des policiers portent Mme Sun hors du palais de justice après la condamnation.

vous persécutez les pratiquants de Falun Gong. [...] Je suis restée silencieuse pendant les interrogatoires. Les policiers ont manipulé l'enregistrement. »

Non-perturbé par ses mots, le procureur a demandé que Mme Sun soit condamnée de trois à sept ans. Alors que le procès tirait à sa

fin, Mme Sun s'est effondrée. Quatre policiers l'ont emportée à la fourgonnette de la cour et l'ont ramenée au centre de détention.

Mme Sun a été arrêtée quatorze fois et condamnée aux travaux forcés à trois reprises depuis le début de la persécution du Falun Gong en juillet 1999.

\*\*\*

*Pour une liste complète des cas, consultez : [en.Minghui.org](http://en.Minghui.org) & [fr.Minghui.org](http://fr.Minghui.org)*

## À propos de Minghui.org

Minghui est un organisme bénévole dédié au reportage sur la communauté du Falun Gong à travers le monde, mettant l'accent sur la collecte d'informations et la publication de rapports en provenance de Chine. Le site Internet Minghui reçoit

de nombreux témoignages de première main chaque jour, fournissant une fenêtre opportune et directe sur la vie des pratiquants de Falun Gong de par le monde. Le site sert également comme point de communication pour les pratiquants qui cher-

chent à partager leur perspicacité et leurs opinions, rapporter sur la persécution et faire des commentaires sur ses ramifications. Minghui existe en 17 langues.

*Veillez consulter [fr.Minghui.org](http://fr.Minghui.org).*

## Concernant le présent rapport

Ce rapport est le premier d'une série de plusieurs qui présenteront des résumés statistiques des données compilées à partir de l'énorme banque de témoignages de première main sur la persécution du Falun Gong en Chine.